

Note d'accompagnement des données de pré-localisation des têtes de bassin versant sur le Finistère



Logiciels utilisés : QGIS 2.18, GRASS GIS 7.4.1, OpenJUMP 1.12 rev.5704 PLUS

Données utilisées :

- Modèle Numérique de Terrain d'une résolution de 5 mètres,
- Inventaire départemental des cours d'eau du Finistère (version 2017 ; donnée actualisée tous les deux ans).

Définition utilisée :

Les têtes de bassin versant correspondent aux **bassins versants des cours d'eau de rangs de Strahler 1 et 2**, c'est-à-dire les bassins versants des petits affluents du réseau hydrographique.

Précaution - Limites des données :

- ➔ La méthodologie mise en œuvre permet de modéliser les enveloppes des têtes de bassin versant sous Système d'Information Géographique en se basant sur un modèle numérique de terrain. Cette modélisation **ne correspond pas totalement à la réalité du terrain** même si elle tend à s'en rapprocher. Le MNT est lié à la topographie du territoire donc il permet de délimiter uniquement des têtes de bassin versant dites topographiques. Il s'affranchit de l'influence de l'occupation du sol, notamment urbaine, de la pédologie et de la géologie. Les têtes de bassin versant « réelles » correspondent aux têtes de bassin dites hydrogéologiques qui prennent en compte les écoulements souterrains, guidés par le pendage (l'inclinaison) des couches géologiques les moins perméables et qui contribuent aussi aux écoulements des cours d'eau.
 - ➔ L'inventaire départemental des cours d'eau est administré par la DDTM et peut être mis à jour ponctuellement en cas de besoin. La cartographie des têtes de bassin versant se basant sur ce référentiel, une modification de l'inventaire peut avoir, dans certains cas, une répercussion sur la pré-localisation des têtes de bassin versant. Un point sur les changements apportés à l'inventaire des cours d'eau et une analyse des effets sur la cartographie des têtes de bassin versant sera réalisé chaque année. Les cas concernés par une modification de leur étendue seront alors **mis à jour**. De même, tout autre remarque sur la donnée pourra être prise en compte à l'occasion de cette mise à jour.
 - ➔ Pour certaines têtes de bassin versant, il est indiqué dans l'attribut « **Rq** », l'existence d'une « approximation du tracé, pouvant être liée aux limites d'utilisation du MNT (réseaux de transport, zone littorale...) ou des outils GRASS ou à la présence d'une boucle dans le réseau hydrographique (biefs, ...) ou à l'aménagement du cours d'eau ».
- Les défauts constatés restent des cas marginaux généralement liés à une petite surface par rapport à la superficie des têtes de bassin versant concernées.
- ➔ Il est conseillé d'utiliser les informations chiffrées qu'il est possible d'extraire de ces données avec précaution et **en se basant sur des ordres de grandeurs**.

Pour plus d'informations :

- [Méthode d'identification cartographique des têtes de bassin versant sur le département du Finistère](#)
- [Document d'information « Les têtes de bassin versant en Finistère, des zones essentielles pour la gestion des milieux aquatiques et de la biodiversité »](#)

Contacts

Sandrine Alary
Conseil départemental du Finistère
Service Patrimoine naturel, littoral et randonnée
Unité milieux aquatiques, randonnée et littoral
Tel. : 02 98 76 61 07
Mail : sandrine.alary@finistere.fr

Alix Augier
Forum des Marais Atlantiques
Antenne de Brest
Tel. : 02 56 31 13 67
Mail : aaugier@forum-marais-atl.com